

# Publicité trompeuse pour des voyages gratuits



## Situation

Vous recevez un appel téléphonique :  
« Félicitations ! Vous avez gagné un voyage  
d'une valeur de 1.500 euros ! Deux semaines  
en Turquie ! ».

## Risque

Les frais de dossiers se montent à 98 euros,  
mais vous ne l'apprendrez que deux se-  
maines plus tard, quand la facture arrivera  
dans votre boîte aux lettres.

Une fois ceux-ci versés, il y a fort à parier  
que vous n'entendiez plus jamais parler de  
votre voyage.

## Conseil

Posez-vous la question : avez-vous participé  
à un concours ? Si ce n'est pas le cas, vous ne  
pouvez pas avoir gagné.

Ne payez rien et ne donnez en tout cas  
jamais vos coordonnées bancaires.

## Tombé dans le piège ?

Déposez plainte auprès de la police locale.

Informez l'Inspection économique : [pointdecontact.belgique.be](https://pointdecontact.belgique.be)